

APPEL A PROJETS

CONVENTION TERRITORIALE D'EDUCATION AUX ARTS ET A LA CULTURE année 2026/2027

Communauté de communes Dieulefit-Bourdeaux

LES VOIX DE LA TERRE PAYSAGES

PRÉSENTATION DU TERRITOIRE

Située entre la vallée du Rhône et les pré-Alpes du Sud, la Communauté de Communes Dieulefit – Bourdeaux compte 21 communes depuis 2014, **toutes en Zone de Revitalisation Rurale**.

Le relief varie entre

- *les vallées du Roubion, Jabron et du Lez,*
- *et les massifs montagneux aux alentours, avec une grande diversité biologique.*

En bordure du *Parc Naturel Régional des Baronnies*, c'est un territoire d'accueil, avec un climat agréable et reconnu pour sa qualité de vie, offrant des **villages perchés, deux Espaces Naturels Sensibles, des zones protégées**. L'activité agricole côtoie des entreprises de différents secteurs, commerces et services, artisanat d'art avec **une histoire très forte liée à la céramique**.

Depuis 2014, la Communauté de communes pilote une Convention Territoriale d'Education aux Arts et à la Culture (CTEAC) se reconnaissant dans les objectifs arrêtés par l'État en matière d'éducation artistique et culturelle autour des **3 piliers : rencontrer – pratiquer - connaître**.

Elle bénéficie pour cela de l'appui de l'Etat (Drac et Education Nationale), de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, du Département de la Drôme et de la CAF de la Drôme.

LA CTEAC 2025/2028

“LES VOIX DE LA TERRE”

Ce dispositif triennal permet de

- Coordonner des actions d'éducation artistique et culturelle (EAC) en direction principalement des publics jeunes, seniors et éloignés des pratiques culturelles
- Accompagner les dynamiques culturelles du territoire au service du lien social et ainsi soutenir un développement et une cohésion de l'action collective

Les différents volets de cette convention :

- Un accueil en résidence mission de la Cie des Lisières pour la réalisation d'un projet artistique « Les voix de la terre » se déclinant sur les 3 années, avec les habitants et les ressources du territoire.
- 2 à 4 projets locaux annuels pensés sur un temps plus court, qui mettront en avant la relation physique et symbolique entre l'humain et la terre. Par le geste, le toucher, la matière et la transmission, les participants deviennent passeurs d'une mémoire langagière, sensorielle et corporelle, afin de retisser un lien sensible, concret et poétique avec le territoire.
- Une démarche de réflexion partagée afin d'élaborer un Projet Culturel de Territoire (PCT) avec les acteurs locaux les élus communaux et les habitants pour proposer une organisation collective de l'action culturelle en adéquation avec les spécificités du territoire.

Le présent appel à projets a pour objectif la sélection de 2 à 4 projets, pour une enveloppe totale de 15 000€.

PAYSAGES

Pour la saison 2026/2027 de la CTEAC “Les voix de la terre”, l’attention se portera sur les **paysages**.

Paysages d’hier et d’aujourd’hui, paysages à venir.

Les paysages remarquables de notre territoire sont la toile de fond de toutes les personnes qui y habitent, qui le traversent, qui le travaillent.

Ces paysages, qui ne cessent d’être en mutation, ont été le théâtre des activités passées : les carrières d’argile, la forêt comme source de matière première, la mise en place des espaces naturels sensibles et du Parc naturel régional des Baronnies Provençales, la protection des rivières...

Les paysages sont aujourd’hui au coeur des réflexions en terme d’aménagement avec une recherche d’équilibre, entre les différents usages, les différents regards. La CCDB entame une démarche d’élaboration de Plan Local d’Urbanisme Intercommunal valant Programme Local de l’Habitat. Un plan d’interprétation est en cours d’élaboration sur l’ENS de Miélandre. En parallèle, le PNR des Baronnies Provençales a lancé une démarche de plan de paysage, ainsi qu’un atlas d’intégration des EnR (énergies renouvelables) dans le paysage. Le Département de la Drôme, lui, vient de créer un Observatoire des Paysages sur l’ENS du Massif de Saoû.

Les paysages participent à ancrer chacune et chacun dans un espace, et à nourrir un récit commun. Imaginer, projeter, discuter les paysages à venir, à l’horizon 2050, écrire des aspirations collectives par des démarches culturelles et artistiques, seront les enjeux de cette CTEAC.

QUI PEUT CANDIDATER ?

Le présent appel à projet s'adresse à des artistes ou des compagnies artistiques, des associations culturelles et des acteurs culturels professionnels, quelles que soient leur provenance géographique et leur discipline :

- Un seul projet par an et par porteur de projet, qui peut réunir plusieurs acteurs ou associations
- Calendrier du projet entre le 1er septembre 2026 et le 31 août 2027
- Actions se déroulant sur le territoire de la CCDB
- Projet inscrit dans une dynamique EAC (rencontrer - pratiquer - connaître)
- Un des projets sélectionnés sera une résidence d'auteur.e et/ou d'illustrateur.rice

La CCDB assure la coordination de la CTEAC et accompagne la co-construction des projets avec les équipes artistiques et les partenaires du territoire.

L'équipe artistique devra être autonome techniquement.

La sélection des projets artistiques sera faite par un comité de sélection composée d'élu.es et de technicien.nes de la CCDB et validée par les partenaires en comité de pilotage. Les critères suivants seront particulièrement appréciés :

- Prise en compte des objectifs de la CTEAC (actions, territoire, publics)
- Adéquation avec la thématique de l'année
- Dimension participative du projet, laboratoire de création partagée
- Caractère innovant du projet
- Dimension éco-responsable

MODALITÉS DE CANDIDATURE

Calendrier :

mercredi 26 novembre 2025 : lancement de l'appel à projet

mardi 16 décembre 2025 à 14h (visio, facultatif) : temps collectif organisé pour répondre à vos questions et vous apporter des précisions (regards croisés service culture et service planification)

> inscription : c.carlini@ccdb26.fr

lundi 19 janvier 2026 à 9h : date limite de dépôt

février-mars 2026 : sélection des projets retenus

mars – avril 2026 : co-construction des projets sur le territoire

mai 2026 : présentation et validation des projets finalisés en comité de pilotage CTEAC

septembre 2026 : début des projets selon calendrier de chacun

Candidature – constitution du dossier avec 3 documents :

- Une note d'intention détaillée présentant la démarche artistique, les différentes étapes du projet, les objectifs en lien avec les éléments donnés dans l'appel à projet (max 5 pages).
- Une présentation des artistes avec les cv, l'expérience de résidence en territoire et d'ateliers de médiation (max 3 pages).
- Une budget prévisionnel précisant les frais liés aux temps d'intervention (tarif horaire de base 65€/h), de coordination, à la mise en oeuvre matérielle des temps forts et des restitutions, et aux frais d'hébergement/restauration/déplacement.

Transmission du dossier : date limite **lundi 19 janvier 2026 9h**

A l'attention de Madame Fabienne Simian, présidente de la Communauté de communes Dieulefit-Bourdeaux

Envoi par mail au format pdf : c.carlini@ccdb26.fr

Contact – renseignements :

Caroline Carlini

Chargée de mission Culture et Solidarités

07 87 09 20 10 - c.carlini@ccdb26.fr